

SECOURISME SAUVETEUR DU TRAVAIL – SST Formation initiale

PUBLIC VISE _____

- **Tout public – salariés d’une structure ou agent public.**

INTERVENANTS _____

- **Sophie COURILLEAU** Formatrice SST certifiée INRS – Intervenante externe

PREREQUIS _____

Aucun prérequis n’est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

DUREE ET TYPE DE FORMATION _____

2 journées de 7 h - Formation en présentiel

OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISES _____

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise, en dehors de son entreprise et être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention,
- Etre capable de reconnaître sans s’exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l’accident et/ou son environnement, de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s’exposer soi-même,
- Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée, de d’associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre,
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace,
- Etre capable de mettre en œuvre l’action choisie en se référant à la technique préconisée, de vérifier par l’observation l’atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l’évolution de l’état de la victime jusqu’à sa prise en charge par les secours spécialisés,
- Etre capable d’appréhender les notions de base en matière de prévention et situer le SST en tant qu’acteur de la prévention,

**Organisme Formateur
Melioris**

493 avenue de Paris
79000 NIORT

N° de déclaration
d’activité : 54 79 00977 79

Contact :

05.49.32.38.64

[of@melioris-
organismeformateur.fr](mailto:of@melioris-organismeformateur.fr)

SIRET : 781 343 231 00036

Code NAF : 8610 Z

Réseau des Organismes de Formation



**Membre du Réseau des
Organismes de formation
FEHAP**

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d’action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

- Etre capable de supprimer ou de réduire les situations dangereuses
- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise et de définir les différents éléments relatifs à la situation dangereuse, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte.

Retrouvez le référentiel complet sur notre site www.melioris-organismeformateur.fr

CONTENU

Format : Présentiel
Durée : 14 heures – 2 jours
Description :

Programme issu du référentiel complet de l'INRS – à retrouver sur notre site internet :

Domaine de compétences n°1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences n°2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

En vue de l'obtention du certificat SST, deux épreuves certificatives sont organisées par le formateur en fin de formation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI DES PRATIQUES

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage, les attentes seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation.
- Au cours de la formation, les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur
- A l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, si possible en présence du commanditaire de la formation (pour les formations en intra) et à l'aide d'un questionnaire « à chaud » remis aux participants. **Un certificat SST** est délivré si l'apprenant a validé **l'ensemble des compétences du référentiel de compétences lors des épreuves certificatives**. Ce certificat est de Niveau 1 et a une validité temporaire de 24 mois et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences (MAC) à l'issue des 24 mois.
- A distance de la formation : un questionnaire sera envoyé à chaque participant à 6 mois post-formation afin d'évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2000, les titulaires du certificat SST à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

SUPPORTS UTILISES

- Présentation PowerPoint
- Fiches pédagogiques INRS
- Kit secours et matériels de simulation et d'apprentissage

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthode affirmative : Apports théoriques
- Méthode interrogative et participative : Echanges interactifs
- Méthode démonstrative et applicative : Exercices pratiques et mises en situation

Formation en Inter :

- **A définir**
- **Salle de réunion Melioris Siège ou salle de formation Melioris Le Grand Feu**

Formation en Intra :

- **Cf. Proposition financière établie pour l'établissement demandeur**

Nous ne sommes pas assujettis à la TVA.

ACCUEIL ET ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP _____

Nos locaux sont accessibles à toute personne en fauteuil roulant, à toute personne présentant un handicap locomoteur et/ou neurologique et/ou sensoriel

Notre référent Handicap permettra l'accessibilité optimale pour tous les apprenants. Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, vous pouvez contacter :

Estelle THIBAUD au 05.49.32.38.54 ou par mail ethibaud@melioris.fr